



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

13/01/2016

Dossier complet le

13/01/2016

N° d'enregistrement

2016-001833

1. Intitulé du projet

Réaménagement d'une piste ancienne en voirie d'accès pour le raccordement des lotissements "Caveroque" et "Ducroze" à la Route de Poulx (RD n° 427), sur le territoire de la commune de Cabrières

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 6° d) : Infrastructures routières	6° d) Infrastructures routières : le projet envisage le réaménagement d'une piste ancienne, d'environ 540 mètres linéaires, et sa transformation en voirie d'accès.
Rubrique 51° a) : Défrichements	51° a) Défrichements : le projet envisage le défrichement d'une surface d'environ 0.57 hectare (< 25 hectares), en zone A du PLU de CABRIÈRES.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réaménagement d'une piste ancienne existante et sa transformation en voirie d'accès.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet le réaménagement d'une voie à double sens de circulation, en vue d'un contournement du centre-bourg de la commune de Cabrières (Gard - 30). Ce détournement aura pour principale fonction de distribuer le secteur Ouest du village de CABRIÈRES depuis la Route de Poux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- 1°) Défrichage : le défrichage sera la première étape du projet, avant la réalisation de la voie. Il sera réalisé par abattage et arrachage des végétaux impossibles à conserver dans le cadre du projet, c'est à dire situés dans l'emprise de la future voie d'accès. Les déchets végétaux seront évacués en décharge contrôlée ou brûlés suivants la réglementation en vigueur sur la commune de CABRIÈRES.
- 2°) Réaménagement de la piste ancienne : la voie d'accès sera réalisée en deux phases. La première phase consistera en un terrassement déblais/remblais dans l'emprise de la future voie. Des fossés latéraux seront également aménagés.
- 3°) Réalisation des couches de roulement pour la voie d'accès.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans la phase d'exploitation, un entretien régulier de la voirie et des fossés sera réalisé.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure d'autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Réaménagement d'une piste ancienne en voirie d'accès sur les parcelles cadastrées commune de CABRIÈRES (Gard - 30), section OD n° 171 partie et 172 partie (assiette du projet).	Longueur de la voie : 540 m
	Largeur de la voie : 10 m
	Emprise du projet : 5 650 m ²
	Total défriché : 0.57 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Entre la RD n° 427, dite "Route de Poux", et le "Chemin de Caveroque"

Commune de CABRIÈRES
(Gard - 30)

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 27 ' 45 " ___ Lat. 43 ° 54 ' 29 " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 4 ° 27 ' 45 " ___ Lat. 43 ° 54 ' 34 " ___

Point d'arrivée : Long. 4 ° 27 ' 48 " ___ Lat. 43 ° 54 ' 21 " ___

Communes traversées :

Commune de CABRIÈRES (Gard - 30)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Pas d'autorisation, car piste ancienne

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Projet d'aménagement des lotissements "Caveroque" et "Ducroze"

Arrêté N° DDTM.SEF.2015_0090, portant autorisation de défrichement, délivré en date du 07/09/2015

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain est actuellement en lande, couvert de végétations de garrigues et de quelques résineux.

Non-exploité.

Règlement applicable à la zone du projet : Zone A

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zonage A du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CABRIÈRES

Modification n° 2 du PLU de la commune de CABRIÈRES, approuvé en date du 09/07/2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impac>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en bordure d'un Espace Naturel Sensible, à proximité de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 2 "3022-0000" - "Plateau Saint-Nicolas". Le projet n'intersecte pas ces zones sensibles, que ce soit en phase de réalisation ou en phase d'exploitation.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme tout projet d'aménagement, il aura un impact sur la faune et la flore locale, du fait de la destruction, à minima partielle, du milieu d'origine. La continuité écologique est cependant conservée par le maintien du reste de la végétation dans l'état actuel. L'Espace Naturel Sensible, ainsi que la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique ne sont pas impactées par le projet.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'espace utilisé n'est pas à proprement parler un espace forestier et s'apparente plutôt à de la garrigue, ou une friche. Cet espace est dans son état naturel.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme toutes les voiries, celle-ci sera une source de bruit, mais l'impact sonore est réduit par la configuration topographique de la zone.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La voirie sera réalisée sur le versant opposé de la colline, par rapport au centre du village, et donc, aux habitations.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun éclairage ne sera réalisé le long de la voirie.
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation de véhicules motorisés engendrera des rejets polluants dans l'air.
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet, objet de la présente demande d'examen, sont susceptibles d'être cumulées avec le projet d'aménagement des lotissements "Caverroque" et "Ducroze", ayant déjà fait l'objet d'une dérogation pour la destruction d'espèces protégées et/ou d'habitats d'espèces protégées (CNP, Arrêté N° 2015065-0001, délivré en date du 06/03/2015).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de ce formulaire et du projet, une étude d'impact ne semble pas indispensable.

- Cette demande de défrichement concerne une emprise très limitée, se situant en bordure de la zone urbanisée de la Commune de CABRIÈRES.
- Le secteur concerné a été choisi pour réhabiliter un chemin existant.
- L'annexe n°7 présente les zones dites sensibles en termes d'environnement et d'écologie et ont été extraites du dossier de demande de dérogation CNPN réalisé pour le projet d'aménagement des lotissements "Caverroque" et "Ducroze". Le dossier de demande de dérogation est basé sur une analyse poussée de de la bibliographique existante et des inventaires de terrain.

Ce terrain est situé en zone A dans le document d'urbanisme de la commune (PLU).

Les impacts sont très limités, notamment grâce au caractère isolé de la voie et de son éloignement avec les zones habitées.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ,	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Annexe n°1 : Informations relatives au Maître d'Ouvrage Annexe n°2 : Plan de situation Annexe n°3 : Photos du site Annexe n°4 : Esquisse du projet Annexe n°5 : Extrait cadastral et emprise du projet Annexe n°6 : Extrait du PLU de la commune de CABRIÈRES (Gard - 30) Annexe n°7 : Arrêté CNPN et cartes extraites du dossier de demande de dérogation</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à MARGUERITES

le, 17/12/2015

Signature

Le Maire

Gilles GADILLE

